

Bernex, 10 juillet 2020

Compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020

Le Conseil Municipal de la commune de Bernex, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire, le 10 Juillet 2020 à 19h30

Date de convocation du conseil municipal : 6 Juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Dorothée Tupin, Jean-Yves Guegan, Marie-Claire Sonnois, Emilien Abgrall, Amandine Dutruel, Laurine Carraud, Jean-Jacques Bertoni, Sylvie Trincaz, Stéphane Vesin, Richard Martinez.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Marie Perard, Edouard Betemps, Sandie Masson (excusés), Pierrarnaud Christin.

Procurations : Sandie Masson à Amandine Dutruel, Marie Perard à Pierre André Jacquier.

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

- 1) Désigne les délégués titulaires du conseil municipal (MM. Richard Martinez, Sandie Masson, Jean-Yves Guegan) et leurs suppléants (MM. Amandine Dutruel, Jean-Jacques Bertoni et Marie Perard) en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 27 septembre 2020
- 2) Désigne M. Pierre André Jacquier comme délégué de la commune pour siéger au collège des communes sous concession Enedis du secteur Thonon-les-Bains
- 3) Désigne M. Stéphane Vesin comme membre suppléant au membre titulaire, qui est d'office le Maire, du collège représentant les élus au comité de rivières des Dranses et de l'Est Lémanique
- 4) Désigne M. Richard Martinez pour participer aux réunions de l'organe de l'école privée St Ours de Bernex compétent pour délibérer sur le budget des classes sous contrat d'association avec voix consultative
- 5) Dresse une liste de contribuables en nombre double afin d'être désignés par le directeur départemental des finances publiques pour siéger en commission communale des impôts directs

- 6) Fixe les conditions pour la mise en place des élections des membres de la commission de délégation de services publics dont un délai de 5 mn pour la constitution des listes, la déclaration de candidature pour les listes afin de faciliter les opérations de vote, l'élection des titulaires et des suppléants sur une même liste et en même temps et un scrutin à main levée
- 7) Elit MM. Dorothee Tupin, Jean-Yves Guegan et Stéphane Vesin comme membres titulaires de la commission de délégation de services publics et MM. Richard Martinez, Edouard Betemps et Sylvie Trincaz comme membres suppléants
- 8) Prévoit un montant de formation s'élevant à 5% du montant des indemnités de fonction allouées et précise qu'il n'y a pas eu de formation en 2019
- 9) Adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019
- 10) Vote des crédits supplémentaires sur les budgets annexes de l'eau et des remontées mécaniques (ce dernier vote par 11 voix pour et 2 abstentions)
- 11) Approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2019
- 12) Désigne M. Stéphane Vesin comme correspondant défense de la commune
- 13) Décide de vendre la dameuse à treuil Pistenbully 400 W année 2008 moyennant un montant estimatif de 12.000 € H.T. et donne tous pouvoirs au maire pour mener cette affaire à son terme.